



Déclaration liminaire CCFP du 14 mai 2013

Madame la Ministre,

Ce CCFP se tient quasiment un an après l'élection du Président de la République, et la mise en place d'un nouveau gouvernement.

Après 1 an au pouvoir, force est de constater que le changement annoncé n'est pas visible pour les salariés, et en particulier pour les agents publics.

On peut même affirmer que la politique d'austérité se poursuit avec la suppression de milliers de postes dans certaines administrations, le gel du point d'indice depuis trois ans, reconduit en 2013 et semble-t-il hélas aussi pour 2014, la diminution de moitié de mesures catégorielles et des budgets de fonctionnement, ainsi que la réduction de la dotation globale de fonctionnement des collectivités.

Pour autant, dans ce contexte, comme cela a été reconnu dans un passé récent, le Service public et la Fonction publique jouent un rôle essentiel d'amortisseur de la crise et de maintien d'un niveau de protection sociale essentiel pour la grande majorité de nos concitoyens.

C'est pourquoi, Force Ouvrière revendique un débat national sur le rôle, les missions du Service public et la mise en adéquation des moyens nécessaires à leur réalisation, le tout avec l'objectif d'améliorer et renforcer le Service public républicain.

Madame la Ministre, même si Force Ouvrière accueille favorablement les quelques mesures que vous avez prises au profit des agents publics (abrogation de la situation de réorientation professionnelle, suppression du contingentement lié au dernier échelon de la catégorie C et prochainement enfin abrogation du jour de carence), nous sommes encore loin du compte pour le maintien du pouvoir d'achat et l'amélioration des carrières.

C'est pourquoi, alors que ce CCFP regroupe les 3 versants de la Fonction publique, FO vous demande solennellement de bien vouloir entendre et prendre en compte les revendications que nous portons au nom des agents publics, revendications dont une grande partie est partagée par d'autres organisations syndicales.

Ainsi, FO exige l'arrêt de la MAP, un bilan de la loi du 16 décembre 2010, l'arrêt de l'acte III de décentralisation, de la Réate 2, et demande le retrait de la Loi HPST.

Sur les traitements en particulier, le gel du point d'indice en 2013 et 2014 n'est pas acceptable pour FO.

FO revendique au-delà de la nécessaire revalorisation de la valeur du point d'indice, un abondement de points d'indice, uniforme, immédiat et significatif, permettant le rattrapage des pertes accumulées.

Enfin, FO rappelle son attachement au code des pensions civiles et militaires et refuse tout nouvel allongement de la durée de carrière et toute baisse des pensions.

Madame la Ministre, nous répondre que toutes ces réformes, ces missions confiées aux inspections générales sont nécessaires ou simplement des éclairages pour le gouvernement ne nous satisfait pas. Car une fois de plus, elles ne serviront qu'à réformer la Fonction publique sous l'angle budgétaire avec une vision comptable que nous rejetons fermement.

Une nouvelle politique est nécessaire maintenant !